



CIRCULAIRE N° 00624

DU 23/09/2003

Objet : Exposition « Village du Monde » mise sur pied par l'asbl Amnesty International Belgique Francophone.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SEC

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des centres PMS subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux associations de parents ;
- Aux organisations syndicales.

Autorités : Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Signataire(s) : Pierre HAZETTE

Gestionnaires : Cabinet du Ministre – cellule enseignement secondaire

Personne – ressource : Nicolas Sonville (02/213.17.00)

Mots-clés :

Duplicata :

Madame, Monsieur,

Par la présente, je voudrais vous informer de la prolongation jusque fin octobre de l'exposition « Village du Monde », qui, rappelons-le a pour objectif de sensibiliser nos adolescents aux différentes violations des droits humains que l'on peut rencontrer dans le monde au travers de l'analyse de cas concrets.

1. Contenu de l'exposition

Cette exposition propose aux jeunes à partir de 12 ans de découvrir le monde de façon ludique et dynamique, grâce à des jeux et à des mises en situation.

Elle est l'aboutissement de l'opération « Visages du Monde » qui a vu une soixantaine d'écoles secondaires et de groupes de jeunes procéder à l'étude d'un pays à travers ses différentes facettes : culture, tradition, histoire, respect des droits de l'homme, .. Ces soixante « Visages du Monde » représentent le décor de l'exposition.

Guidés par des animateurs, les visiteurs sont amenés à entrer dans la peau d'un personnage qui est soit une victime des droits de l'homme soit un défenseur de ces mêmes droits. Alors que les premiers doivent comprendre précisément la situation dans laquelle ils se retrouvent, les seconds ont pour mission de prendre leur défense en cherchant le droit qui pourra les aider.

L'exposition se « joue » en différentes étapes, avec notamment des épreuves de connaissance et des épreuves d'observation L'objectif du parcours est de faire pencher une grande balance du côté des droits plutôt que de celui des injustices.

Lors de la visite, les professeurs ou accompagnateurs recevront un dossier pédagogique grâce auquel ils pourront notamment poursuivre l'animation.

2. Informations pratiques

L'exposition se tiendra au Curo Hall à Bruxelles du lundi 29 septembre au vendredi 24 octobre 2003. Ouverte du lundi au vendredi pour les écoles, elle sera également accessible au grand public le mercredi après-midi, de même que les samedis 11 et 18 octobre. Les visites se font entre 9 heure et 16 heure.

D'une durée d'une heure environ, les visites ne se font que sur réservation. Pour réserver, le plus simple est de se rendre sur le site Internet de l'exposition (www.visagesdumonde.be) qui précise les plages horaire disponibles. Il est en outre possible de réserver par fax au 02-537.37.29 ou via le bulletin de réservation annexé à la présente.

Le prix de l'entrée est fixé à 2,5 EUR par personne. L'entrée est cependant gratuite pour les groupes ayant participé à la campagne « Visages du Monde ».

Toute information sur l'exposition peut être obtenue auprès d'Amnesty International (Programme Jeunesse, Rue Berckmans 9 à 1060 Bruxelles ; Tél. : 02-543.79.08 ; Fax. : 02-537.37.29 ; Courriel : jeunes@aibf.be).

Mon collaborateur en charge de ce dossier, Monsieur Nicolas Sonville (02/213.17.00) se tient également à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Je vous remercie de votre coopération.

Bruxelles, le

**Le Ministre de l'Enseignement secondaire
et de l'Enseignement spécial**

Pierre HAZETTE



Bon de participation

O Je désire inscrire ma classe à l'**exposition Village du monde** (2,5 €/élève). Je recevrai le dossier pédagogique pour préparer la visite ainsi que les modalités de paiement (attention, les réservations non suivies d'un paiement dans les 10 jours ouvrables ne seront pas confirmées).

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi, du 29 septembre au 24 octobre, ainsi que les samedis 11 et 18 octobre.

Jour choisi :

Heure :

Nombre de participants (max. 40) :

Age moyen :

(Avant de remplir, voir les plages encore disponibles sur www.villagedumonde.be ou téléphoner au 02/543 79 08).

O Je désire avoir plus d'informations sur les **groupes écoles Amnesty** et les actions proposées aux jeunes.

O Je désire avoir plus d'informations sur la **campagne « Pas la peine »**, qui vise à sensibiliser les jeunes à la lutte contre la peine de mort, en leur proposant de s'exprimer à travers la chanson (création d'un texte de chanson), la danse (création d'une chorégraphie) ou la mode (création d'un t-shirt).

CAMPAGNE BOUGIES ET OPÉRATION COURAGE (novembre-décembre)

O Je souhaite participer avec mon école à la vente de bougies d'Amnesty. Je recevrai gratuitement une affiche d'Amnesty et l'Opération Courage (envoi de vœux à des prisonniers).

A faire remplir par le responsable du projet au sein de l'école.

NOM ET PRÉNOM :

TEL ou Gsm :

E-MAIL :

ECOLE :

ADRESSE DE L'ECOLE :

TEL. ECOLE :

REMARQUES / QUESTIONS :

**À renvoyer chez Amnesty International, Secteur Jeunesse, 9 Rue Berckmans,
1060 Bruxelles fax. 02/537 37 29 jeunes@aibf.be**